



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet  
Bureau Communication  
Interministérielle

Melun, le 19 mars 2020

## *Bilan des opérations de contrôle des règles de confinement et de circulation*

Jeudi 19 mars, la mobilisation des forces de police, de gendarmerie et des compagnies républicaines de sécurité a été forte afin d'assurer le respect des mesures prises par le gouvernement, en procédant à de multiples contrôles sur l'ensemble du département.

Au total, aujourd'hui à 15 heures, 15 940 personnes ont été contrôlées et 424 contrevenants ont été verbalisés.

Le Préfet tient à rappeler que rester confiné, c'est contribuer à sauver des vies. Il n'est toujours pas normal que plusieurs centaines de personnes aient encore aujourd'hui été appréhendées en infraction, alors même que de nouveaux cas grave de COVID19 se déclarent chaque jour sur le territoire national.

Toute infraction est passible des sanctions prévues au code pénal, soit une amende de 4<sup>ème</sup> classe, pour un montant de 135€ d'amende forfaitaire, 375€ en cas de majoration.

### Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)